

Heritage suite au décés de mon père

Par TRYSTAN, le 12/03/2010 à 19:57

Bonjour,

Mon papa est décédé il y a 11 ans , laissant une maison ou sa seconde femme vie ayant elle même l'usufruit de la maison , après le décès un inventaire des biens a eu lieu ou je n'ai pu me rendre pour des raisons de santé , comment savoir ou en est cette succession et y ais je toujours droit

merci pour votre aide je suis seule et en invalidité